

Appendices

L'Enquête et les participants

Les audiences

L'Enquête sur le pipeline de la vallée du Mackenzie a été créée le 21 mars 1974 en vertu du décret du Conseil C.P. 1974-641 (texte ci-joint). Le mandat de l'Enquête repose en partie sur les Nouvelles directives régissant les pipe-lines, déposées à la Chambre des communes le 28 juin 1972.

Des audiences préliminaires ont eu lieu en avril et mai 1974 (à Yellowknife, Inuvik, Whitehorse et Ottawa) et en septembre 1974 (à Yellowknife), pour que tous ceux qui s'intéressaient à la portée et à la procédure de l'Enquête puissent faire connaître leurs opinions. À la lumière de ces audiences, j'ai publié des décisions préliminaires le 12 juillet et le 29 octobre 1974. Le 3 mars 1975, il y a eu une semaine d'audiences générales, à Yellowknife, au cours desquelles chaque participant a présenté un argument initial, cité des experts – sans contre-interrogatoire – sur des sujets d'intérêt général pour l'Enquête.

Les audiences officielles ont commencé le 11 mars 1975. Chaque participant a alors présenté des témoignages sujets à contre-interrogatoire. Les grands thèmes étaient les suivants : les travaux de génie et de construction associés au projet de pipeline et les effets de l'aménagement d'un pipeline et d'un couloir sur l'environnement matériel, le cadre de vie et le cadre social de la vallée du Mackenzie.

En plus des audiences officielles, l'Enquête a tenu des audiences dans les 35 agglomérations de la vallée et du delta du Mackenzie, de la mer de Beaufort et du nord du Yukon, pour recueillir les propos des habitants dans leurs langues. La première de ces audiences a eu lieu à Aklavik en avril 1975, la dernière à Detah en août 1976.

L'Enquête a reçu de nombreux mémoires et demandes de comparution de personnes et d'organismes du Sud canadien. Aussi, elle a tenu, en mai et juin 1976, des audiences dans dix grandes villes, de Vancouver à Halifax.

Les audiences ont pris fin le 19 novembre 1976, après une semaine de présentation des arguments définitifs de tous les participants, au sujet des modalités à imposer en vue de la construction d'un pipeline et de l'aménagement d'un couloir de transport de l'énergie dans le nord du Yukon et la vallée du Mackenzie.

Les documents et les dossiers

Les témoignages présentés verbalement au cours de l'Enquête sont reproduits dans les procès-verbaux. De plus, de nombreux rapports, cartes, photos et quelques articles ont été désignés officiellement comme pièces de l'Enquête.

Les procès-verbaux les plus importants sont sans doute ceux des audiences tenues à Yellowknife et dans les agglomérations. Les audiences officielles de Yellowknife ont produit 906 pièces et 32 353 pages de témoignages, reliés en 204 volumes. Les audiences dans les agglomérations comptent 77 volumes, soit 8 438 pages et 662 pièces. Les pièces comprennent notamment les demandes de l'*Arctic Gas* et de la *Foothills* et les documents connexes (documents assez volumineux), les cartes d'utilisation et d'occupation des terres compilées par la Fraternité des Indiens des Territoires du Nord-Ouest et le Comité d'étude des droits des Autochtones (Inuit Tapirisat du Canada), le rapport de 1974 du Groupe d'évaluation des demandes de pipelines, des publications de l'*Environment Protection Board* et des rapports rédigés pour le compte du

Programme socio-écologique (pipelines du Nord) et pour le Projet de la mer de Beaufort.

Les documents de l'Enquête comprennent aussi les présentations définitives des participants, qui renferment leurs propositions de modalités à imposer au pipeline. La présentation de l'avocat-conseil de l'Enquête compte plus de 800 pages ; elle a suscité des contre-présentations de plusieurs participants et de l'Administration des Territoires du Nord-Ouest.

Afin d'aider les chercheurs, l'Enquête a établi un index des procès-verbaux (qui ne sont disponibles que dans la langue de présentation). Cet index sera présenté comme volume d'accompagnement de la série des procès-verbaux. Des résumés, en six volumes avec renvois, ont été publiés par le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien.

Les participants

La société *Canadian Arctic Gas Pipeline Limited*

Président directeur général : William Wilder
Président : Vernon Horte

Avocats-conseils : Pierre Genest, c.r. ;
Michael Goldie, c.r., Daryl Carter,
Jack Marshall, John Steeves, G. Ziskrout.

La société *Foothills Pipe Lines Ltd.*

Président : Robert Blair

Avocats-conseils : Reginald Gibbs, c.r.,
Alan Hollingworth, John Lutes,
Ian MacLaughlin.

Le Comité canadien des ressources de l'Arctique

Président : Andrew Thompson

Avocats-conseils : Russell Anthony,
Alistair Lucas, Garth Evans.

La Fédération canadienne de la nature, la *Federation of Ontario Naturalists*, l'Enquête-Pollution et la *Canadian Environmental Law*

Association étaient représentées auprès de l'Enquête par le Comité canadien des ressources de l'Arctique.

Avocats-conseils de l'Enquête :

Ian Scott, c.r., Stephen Goudge, Ian Roland, Alick Ryder.

Avocats-conseils spéciaux :

Michael Jackson, Ian Waddell.

Le Comité d'étude des droits des Autochtones

Président : Sam Raddi

Avocats-conseils : John Bayly, Leslie Lane, Peter Cumming.

Le Comité a représenté Inuit Tapirisat du Canada auprès de l'Enquête.

Le Conseil des Indiens du Yukon

Président : Elijah Smith (jusqu'au milieu de 1976), puis Daniel Johnson

Avocat-conseil : Ron Veale.

L'Environment Protection Board

Président et avocat-conseil : Carson Templeton.

La Fraternité des Indiens des Territoires du Nord-Ouest et L'Association des Métis des Territoires du Nord-Ouest

Président (Fraternité des Indiens) :

James Wah Shee (jusqu'au début de 1976) puis George Erasmus

Président (Association des Métis) : Richard Hardy

Avocat-conseil : Glen Bell.

L'Association de la santé mentale des Territoires du Nord-Ouest

Directeur exécutif et avocat-conseil : Jo MacQuarrie.

L'Association des municipalités des Territoires du Nord-Ouest

Président : James Robertson

Secrétaire général : David Reesor

Avocat-conseil : Murray Sigler.

La Chambre de commerce des Territoires du Nord-Ouest

Président : Gordon Erion, puis Gerald Loomis

Avocat-conseil : David Searle, c.r.

Les sociétés *Imperial Oil Limited, Gulf Oil Limited, et Shell Canada Limited*

Avocat-conseil : John Ballem, c.r.



CANADA

PRIVY COUNCIL - CONSEIL PRIVÉ

C.P. 1974-641

21 mars 1974



Vu que des propositions ont été faites en vue de la construction et de l'exploitation d'un pipe-line désigné sous le nom de pipe-line de la vallée du Mackenzie, devant servir au transport du gaz naturel à travers des terres de la Couronne dont le contrôle, la gestion et l'administration relèvent du ministre des Affaires indiennes et du Nord Canadien dans le territoire du Yukon et les territoires du Nord-Ouest et à l'égard duquel il est prévu qu'une autorisation sera demandée, en vertu de l'alinéa f) de l'article 19 de la Loi sur les terres territoriales, en vue de l'acquisition d'une emprise ;

Et vu qu'il est souhaitable que telle emprise qui pourrait être accordée soit soumise aux termes et conditions qui sont appropriés eu égard aux répercussions sociales, écologiques et économiques, dans la région, de la construction, de l'exploitation et de l'abandon du pipe-line projeté :

A ces causes, sur avis conforme du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et en vertu de l'alinéa h) de l'article 19 de la Loi sur les terres territoriales, il plaît à Son Excellence le Gouverneur général en conseil de désigner par les présentes l'honorable juge Thomas R. Berger (ci-après appelé M. le juge Berger), de Vancouver (Colombie-Britannique), pour faire enquête et rapport sur les termes et conditions qui devraient être imposés relativement à toute emprise pouvant être accordée sur des terres de la Couronne aux fins du pipe-line projeté dans la vallée du Mackenzie, eu égard

C.P. 1974-641

- 2 -

- a) aux répercussions sociales, écologiques et économiques, dans la région, de la construction, de l'exploitation et de l'abandon ultérieur du pipe-line projeté dans le territoire du Yukon et les territoires du Nord-Ouest, et
- b) à toute proposition visant à tenir compte des intérêts particuliers d'ordre écologique et social mentionnés dans les lignes directrices supplémentaires pour la construction de pipe-lines dans le Nord qu'a déposées le Ministre à la Chambre des communes, le 28 juin 1972.

Il plaît en outre à Son Excellence le Gouverneur général en conseil par les présentes,

1. d'autoriser M. le juge Berger

- a) à tenir des audiences, en vertu du présent décret, dans les localités des Territoires et à tout autre endroit aux moments qu'il pourra déterminer au besoin ;
- b) aux fins de l'enquête, à assigner et à convoquer devant lui toute personne dont il considère la présence comme nécessaire à l'enquête, à interroger cette personne sous serment, à l'obliger à produire des documents, et à faire tout ce qui est nécessaire pour mener à bien une enquête convenable ;
- c) à adopter, à toutes les fins de l'enquête, les règles et méthodes qu'il pourra de temps à autre juger nécessaires à la poursuite de ladite enquête ;
- d) sous réserve du paragraphe 2 ci-dessous, à retenir les services de comptables, ingénieurs, conseillers techniques, ou autres experts, rapporteurs et aides qu'il jugera nécessaires ou utiles, et aussi les services d'avocats pour l'aider et l'assister au cours de l'enquête, et à leur verser la rémunération et les indemnités que peut approuver le conseil du Trésor ; et

C.P. 1974-641

- 3 -

- e) louer les bureaux et les salles d'audiences qu'il jugera nécessaires ou utiles aux taux de location que peut approuver le conseil du Trésor ; et
2. d'autoriser le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien à désigner un fonctionnaire du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien pour agir en qualité de secrétaire aux fins de l'enquête, et à fournir à M. le juge Berger, sur demande, des comptables, ingénieurs, conseillers techniques, ou autres experts, commis rapporteurs et aides de la Fonction publique.

Il plaît en outre à Son Excellence le Gouverneur général en conseil d'ordonner par les présentes à M. le juge Berger de faire rapport au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien dans les meilleurs délais et de déposer auprès du Ministre les documents et les dossiers de l'enquête aussitôt que possible après la clôture de ladite enquête.

CERTIFIED TO BE A TRUE COPY
COPY CERTIFIÉE CONFORME



ASSISTANT CLERK OF THE PRIVY COUNCIL
LE GREFFIER ADJOINT DU CONSEIL PRIVÉ

Notices bibliographique et terminologique

Notice bibliographique

Le présent volume donne suffisamment de renseignements bibliographiques pour permettre au lecteur de retrouver les ouvrages cités. La bibliographie complète figurera au second volume. Lorsqu'une citation est extraite des procès-verbaux des audiences de l'Enquête, elle est indiquée de la façon suivante : F (audiences officielles) ou C (audiences dans les agglomérations) puis le numéro de la page. Les numéros des pièces sont aussi précédés d'un F ou d'un C.

Notice terminologique

Dans ce rapport, il est souvent question des Autochtones. Ce terme général englobe tous les gens d'ascendance esquimaude ou indienne, qu'ils se considèrent eux-mêmes comme Inuit, Dénés ou Métis. Il y a, bien sûr, trois peuples distincts, mais ils partagent les mêmes intérêts au sujet de bien des questions sur lesquelles l'Enquête s'est penchée. Ils sont alors désignés sous le nom d'Autochtones. Quand il est question d'un seul peuple, le texte le précise.

Les Esquimaux modernes se donnent habituellement le nom d'*Inuit*. C'est le terme qui est utilisé dans le présent rapport. Les Esquimaux du delta du Mackenzie

s'appellent *Inuvialuit*, mais ils sont aussi désignés sous le nom d'Inuit. (À noter : *Inuk* est le singulier d'*Inuit*.)

Le terme Déné désigne les personnes, inscrites ou non au sens de la Loi sur les Indiens, d'ascendance indienne, qui se considèrent comme Dénés. Les Autochtones qui se considèrent comme Métis jugent qu'ils ont une histoire, une culture, des aspirations et des objectifs distincts de ceux des Dénés. Aussi, ils sont ainsi nommés. Les gens d'Old Crow font l'objet d'une étude distincte parce qu'ils habitent le nord du Yukon et non les Territoires du Nord-Ouest.

La première fois qu'un témoin est mentionné ou cité, son nom paraît en entier. Ailleurs, seul son nom de famille est donné, à moins que son prénom ne soit essentiel pour éviter la confusion entre deux témoins. Les titres des fonctionnaires, dirigeants autochtones, chefs de bande et autres personnalités sont ceux qu'ils portaient lorsqu'ils ont témoigné devant l'Enquête.

Les noms d'Autochtones à consonance française s'écrivent sans accent, dans ce rapport, lorsque les Autochtones eux-mêmes en ont abandonné l'usage.

Les termes *Blancs* et *Homme blanc* figurent souvent dans ce rapport. Ils s'agit en fait de

toute personne d'ascendance non autochtone, quelle que soit sa race. Les Autochtones du Nord ayant parlé de Blancs au cours de l'Enquête, ce terme a été adopté pour désigner tout représentant ou membre de la société industrialisée du Sud canadien. Dans certains contextes, le lecteur trouvera les termes Canadiens ou Canadiens du Sud, pour désigner ce même groupe de personnes.

A moins d'avis contraire, le Nord, dans ce rapport, ne comprend que le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest. Le Sud désigne le Canada métropolitain ou provincial.

Il est question de la vallée du Mackenzie et de l'Arctique de l'Ouest. Ces termes se recoupent quelque peu, puisque les deux pourraient comprendre le delta du Mackenzie. La vallée du Mackenzie englobe toute la région entre la limite de l'Alberta et le delta, les secteurs du Grand lac de l'Ours et du Grand lac des Esclaves compris. L'Arctique de l'Ouest englobe toute la côte de la mer de Beaufort, donc toute la côte arctique du Yukon.

Dans le texte, il est question de *Canadian Arctic Gas Pipeline Limited* et de *Foothills Pipe Lines Ltd.*, deux consortiums ou groupes de sociétés. Pour simplifier, ils sont désignés comme l'*Arctic Gas* et la *Foothills*, ou encore comme la société *Arctic Gas* et la société *Foothills*.

Photos et diagrammes

Photos et diagrammes

Photos de la section couleur

Page couverture, dans le sens horaire, en haut,

à droite : Travailleurs, installation de forage (A.T.N.-O.) ; Motoneiges dans l'île Holman (E. Weick) ; Peaux de rats musqués sur des étendoirs (R. Fumoleau) ; Bélougas (R. McClung) ; Caribous dans la neige (ISL-G. Calef) ; Soudure du tuyau (*Arctic Gas*) ; Johnny Crapeau et son petit-fils (R. Fumoleau) ; Teddy Tsetta, de Detah (R. Fumoleau).

Page couverture arrière : Forage à partir d'une île artificielle, mer de Beaufort (J. Inglis) ; Chasseur sur les glaces de l'Arctique (G. Bristow).

Page titre, en haut, à gauche : Femme flanc-de-chien aux audiences (M. Jackson) ; *en haut, à droite :* Audiences officielles à Yellowknife (D. Gamble) ; *au centre :* Audience à Rae (M. Jackson).

Page xxviii : Baleine boréale (W. Hoek) ; Bélougas (R. McClung).

Page xxix, dans le sens horaire, en haut, à gauche : Ours blanc (H. Kiliaan) ; Grizzli (R. Russell) ; Renard arctique (R. Russell) ; Orignal (R. Russell) ; Mouflon de Dall (M.A.I.N.C.) ; Caribou (N. Cooper) ; Ours noir (A. Carmichael) ; Rat musqué (R. Russell).

Page xxx, dans le sens horaire, en haut : Paysage arctique (*TravelArctic*-J. Swietlik) ; Glaces flottantes (J. Burnford) ; Monts Richardson (ISL-G. Calef) ; Formation de glace, mer de Beaufort (*Arctic Gas*) ; Neige, glace et soleil (A.T.N.-O.) ; Glaces (ISL-G. Calef) ; Soleil de minuit dans le delta du Mackenzie (G. Calef).

Page xxxi, dans le sens horaire, en haut, à gauche : Tête de puits (A.T.N.-O.) Tombeau, Fort Franklin (D. Gamble) ; Débâcle sur le

fleuve Mackenzie (ISL-G. Calef) ; Aire de stockage de la pointe Swimming (D. Gamble) ; Ligne sismique, delta du Mackenzie (ISL-G. Calef) ; Soirée à Rae (M. Jackson) ; Schooner d'Inuit (H. Lloyd).

Page xxxii, en haut : Enfants de Lac la Martre sur la glace printanière (M. Jackson) ; *dans le sens horaire, à droite :* Jeu de la couverture, Jeux de l'Arctique, Coppermine (A.T.N.-O.-R. Wilson) ; Charlie Barnaby à la pêche, près de Fort Good Hope (M. Jackson) ; Pose des filets (M.A.I.N.C.) ; Helen Tobie et ses ouvrages de perles (R. Fumoleau) ; Soudeur (A.T.N.-O.) ; Phoques pris par les Inuit (*TravelArctic*) ; M. le juge Berger (A. Steen).

Remerciements

DIAGRAMMES

Carte en couleur : Direction des levés et de la cartographie, ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

Mosaïques : Photothèque nationale de l'air, Direction des levés et de la cartographie, ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

Cartes et diagrammes : Commission géologique du Canada, ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

PHOTOS

Les photos du rapport paraissent grâce aux organismes et photographes suivants :

Administration des Territoires du Nord-Ouest (A.T.N.-O.), département de l'Information et *TravelArctic*, Yellowknife.

Alyeska Pipeline Service Company, Anchorage, Alaska.

Archives publiques du Canada, Ottawa.

Association des Métis des Territoires du Nord-Ouest, Yellowknife.

Canadian Arctic Gas Pipeline Limited, Toronto.
Canadien National, Montréal.

Comité canadien du Programme biologique international, groupes 9 et 10.

Compagnie de transport du Nord limitée (C.T.N.L.), Edmonton.

Imperial Oil Company Ltd., Ottawa.

Inuit Tapirisat du Canada (I.T.C.), *Inuit Today*, Ottawa.

Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (M.A.I.N.C.), Ottawa, Ontario ; Affaires publiques, Yellowknife, Territoires du Nord-Ouest ; Fort Saskatchewan, Alberta.

Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Commission géologique du Canada, Ottawa.

Ministère de l'Environnement, Service canadien de la faune (S.C.F.), Ottawa.

Musées nationaux du Canada (M.N.C.) : Musée national de l'Homme, Musée national des Sciences naturelles, Ottawa.

Musées provinciaux et Archives de l'Alberta, Edmonton.

Native Communications Society of the Northwest Territories, (*Native Press*) Yellowknife. Photographes : Tapwe Chretien, Tony Buggins et Tessa Macintosh.

News of the North, Yellowknife.

Northern Environment Foundation, Winnipeg.

Office national du film (O.N.F.), photothèque, Ottawa.

Presse Canadienne, Ottawa.

Templeton Engineering Company, Winnipeg.

- Ken Adam, *Templeton Engineering Company*,
Winnipeg.
- Sam Barry, Edmonton.
- Thomas Barry, Service canadien de la faune
(S.C.F.), ministère de l'Environnement,
Edmonton.
- Larry Bliss, Université de l'Alberta,
Edmonton.
- Gary Bristow, Holman, T.N.-O.
- Juliet Burnford, Yellowknife.
- George Calef, Yellowknife, anciennement de
Interdisciplinary Systems Ltd. (ISL),
Winnipeg.
- David Campbell, Musée national des Sciences
naturelles, Musées nationaux du Canada,
Ottawa.
- Wayne Campbell, *Interdisciplinary Systems
Ltd. (ISL)*, Winnipeg.
- William Campbell, Dundas, Ontario.
- A.H. Carmichael, Vancouver.
- Tapwe Chretien, Yellowknife.
- Michael Church, Université de la Colombie-
Britannique, Vancouver.
- Nancy Cooper, Yellowknife.
- Diana Crosbie, Ottawa.
- Charles Dauphiné, fils, Service canadien de la
faune (S.G.F.), ministère de l'Environnement,
Ottawa.
- Elmer de Bock, Service canadien de la faune
(S.C.F.), ministère de l'Environnement,
Edmonton.
- Jan Falls, Ottawa.
- Whit Fraser, Yellowknife.
- René Fumoleau, Yellowknife.
- Richard Fyfe, Service canadien de la faune
(S.C.F.), ministère de l'Environnement,
Edmonton.
- John Fyles, Ottawa.
- Don Gamble, Ottawa.
- R.O. Geddie, Hamilton.
- Cy et Mary Hampson, *Cymar Films*,
Edmonton.
- Alan Heginbottom, Commission géologique du
Canada (C.G.C.), ministère de l'Énergie, des
Mines et des Ressources, Ottawa.
- Wyb Hoek, Service des pêches et de la mer,
ministère de l'Environnement, Sainte-Anne de
Bellevue, Québec.
- J.C. Holroyd, Calgary.
- W.J. Hunt, Service des pêches et de la mer,
ministère de l'Environnement, Inuvik,
T.N.-O.
- Julian Inglis, ministère des Affaires indiennes
et du Nord canadien, Ottawa.
- Michael Jackson, Vancouver.
- Hank Kiliaan, Service canadien de la faune
(S.C.F.), ministère de l'Environnement,
Edmonton.
- Peter Lewis, Commission géologique du
Canada (C.G.C.), ministère de l'Énergie, des
Mines et des Ressources, Ottawa.
- Hugh Lloyd, Ottawa.
- Don MacKay, Direction générale des eaux
intérieures, ministère de l'Environnement,
Ottawa.
- Ian MacNeil, Parcs Canada, ministère des
Affaires indiennes et du Nord canadien,
Ottawa.
- A.L. Maki, Thunder Bay.
- R. McClung, Service des pêches et de la mer,
ministère de l'Environnement, Sainte-Anne de
Bellevue, Québec.
- Gilbert Milne, Toronto.
- Guy Morrison, Service canadien de la faune
(S.C.F.), ministère de l'Environnement,
Ottawa.
- Ted Owen, Commission géologique du
Canada, ministère de l'Énergie, des Mines et
des Ressources, Ottawa.
- A.M. Pearson, Service canadien de la faune
(S.C.F.), ministère de l'Environnement,
Edmonton.
- Everett Peterson, *Western Ecological Services
Ltd.*, Edmonton.
- Roy Read, *Templeton Engineering Company*,
Winnipeg.
- R.H. Russell, Service canadien de la faune
(S.C.F.), ministère de l'Environnement,
Edmonton.
- Patrick Scott, *Narnia Productions*,
Yellowknife.
- Tomas Sennett, *Northern Environment
Foundation*, Winnipeg.
- Lorne Smith, *Baffin Photo Services*,
Yellowknife.
- M.W. Smith, Ottawa.
- William Sol, *Templeton Engineering Company*,
Winnipeg.
- Andrew Steen, Yellowknife.
- Ian Waddell, Vancouver.
- E.R. Weick, Ottawa.
- Robert Zrelec, Montréal.

Remerciements

Je tiens à remercier les gens qui m'ont aidé de leurs conseils, de leur assistance et de leur collaboration au cours de l'Enquête. Il m'est, hélas, impossible de les mentionner tous. Je suis extrêmement reconnaissant envers les témoins qui se sont présentés devant l'Enquête – dans les agglomérations du Nord, dans les grands centres du Sud et dans la salle des audiences officielles, à Yellowknife. Leurs témoignages constituent l'assise de ce rapport. Leurs noms ne figurent pas tous dans le texte, mais il suffit de feuilleter les procès-verbaux des audiences pour voir l'importance de leur intervention.

L'Enquête a bénéficié de l'entière collaboration du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien et des ministres responsables : l'honorable Jean Chrétien, pendant le mandat duquel l'Enquête a été créée, l'honorable Judd Buchanan, son successeur, et l'honorable Warren Allmand, à qui ce rapport est présenté. Ils ont veillé à ce que l'Enquête puisse mener une étude exhaustive des répercussions d'ordre social, environnemental et économique du projet de pipeline et de couloir de transport de l'énergie. Ils ont permis le financement de la participation à l'Enquête des organismes des Autochtones, des groupements de sauvegarde de l'environnement, des municipalités et des hommes d'affaires du Nord. Ils ont obtenu que tous les rapports pertinents de l'Administration fédérale soient mis à la disposition de l'Enquête et des participants. De plus, l'Enquête a bénéficié de l'entière collaboration de l'Administration des Territoires du Nord-Ouest, de l'Administration du Yukon, ainsi que du

ministère de l'Environnement, le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, du Secrétariat d'État et d'autres ministères de l'Administration fédérale.

L'Enquête a reçu l'appui de tous les participants : les sociétés de pipeline, l'industrie pétrolière et gazière, les organismes des Autochtones, les groupements de sauvegarde de l'environnement, les municipalités et les hommes d'affaires du Nord.

Je tiens particulièrement à remercier les personnes suivantes qui ont, à un moment donné, travaillé pour le compte de l'Enquête.

Avocats-conseils :

Ian Scott, Q.C. ; Stephen Goudge, Ian Roland, Alick Ryder.

Avocats-conseils spéciaux :

Michael Jackson (audiences dans les agglomérations), Ian Waddell (administration).

Secrétaire de l'Enquête :

Patricia Hutchinson.

Agent d'information :

Diana Crosbie.

Bureaux de Yellowknife et Vancouver

Ruth Carriere, Valerie Chapman, Kay Trent.

Secrétaires (audiences) :

Hugh Bemister, Ken Bemister, William Bemister ; Dennis Baylis, Norma Bearcroft, Dawn Biden, Bim Bouchard, Rich Cartier, Alexandra Edlund, Lois Gillespie, Denise Graves, Ann Hardy, Sud Mann, George Mills, Beverley Parker, Alexis Passmore, Angela Ritter, Karen Smith, Ivadelle Trew.

Experts-conseils et conseillers :

Hugh Brody, Edward Chamberlin,

P.K. Chatterji, Gordon Davies, Don Gamble, Valerius Geist, Christopher Hatfield, Ray Haynes, June Helm, Rolf Kellerhals, Ian McTaggart-Cowan, Steve Merrett, Graham Morgan, Larry Naylor, Thomas Pelton, Everett Peterson, Ron Pritchard, Michael Smith, John Sprague, Kenneth Torrance, Ian Whitaker, Peter Williams, Scott Wood.

Spécialistes et fonctionnaires-conseils :

John Fyles (chef), Ed Weick (conseiller, questions socio-économiques) ; Patricia Anderson, Kathy Arkay, Tom Barry, Kay Bowlby, Larry Burgess, Nancy Cooper, Ianice Falls, Sam Gelman, Daphne Greenwood, Vernon Hawley, Alan Heginbottom, Ellen Hughes, Owen Hughes, Herbert Inhaber, Hugh Lloyd, Fred McFarland, Sheila Meldrum, Richard Morlan, Robert Morrison, Mary Mussell, Christopher O'Brien, Phillip Reilly, Peter Rennie, Judy Rowell, Kay Shaw, Norman Simmons, Pamela White, Thomas Wood, Margot Young.

Bureau d'Ottawa :

Shirley Callard ; Carolyn Bennett, Don Carter, Vicky Chase, Patricia Fournier, Leslie Gardiner, Betty Green, Barbara Jones, Sheila Kent, Anne-Marie Marion, Monika Plettenberg, Barbara Smith, Jean-Louis Vidal, Mireille Wensel, Annette Whyte.

Contrôle du texte :

Rosemary Wallbank ; Alan Cooke.

Traduction :

Brian Peters ; Richard Gratton, Pierre Guérin, Louise Morrison, Michèle Wilson.

Publication :

Bob Russell (Alphatext), Byrne Scott (impression), Ken Slater (présentation).

Toutes les opinions exprimées dans le présent rapport sont miennes ; j'en assume l'entière responsabilité.

